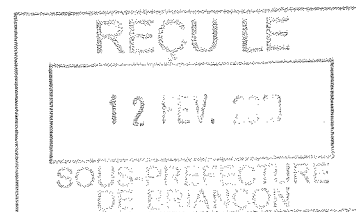




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

9 février 2010

Le 9 février 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 3 février 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain FARDELLA,

Présents : 33 (jusqu'à la délibération n° 2010-002)
34 (à partir de la délibération n° 2010-003)

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de Votes : 35 (jusqu'à la délibération n° 2010-002)
36 (à partir de la délibération 2010-003)

Mme Laurence FINE est nommée secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Gérard FROMM – M. Raymond CIRIO – M. Yvon AIGUIER (*représentant M. Alain NICOLOSO*) – Mme Marie-Hélène PONSART – M. Maurice DUFOUR – M. Alain PROREL (*représentant M. Mohamed DJEFFAL*) – Mme Aurélie POYAU – M. Eric PEYTHIEU – Mme Laetitia CODURI (*représentant Mme Nicole GUERIN*) – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe SEZANNE.

Commune de Cervières : M. Marc FAURE-BRAC (*à partir de la délibération 2010-003*).

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ - M. Jean-Louis FAURE.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – Mme Christine VALLA (*représentant M. Philippe MICHELON*) – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIEMMETTI – M. Edmond CADET.

Commune de Montgenèvre : M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – Mme Léa ROUX.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Isabelle GARNERET RAVEL (*représentant Mme Brigitte BOREL*) – M. Christian BREMOND.

AVAIENT DONNE POUVOIR : M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DÉLIBÉRATION N° 2010-002 DU 9 FÉV. 2010

Rapporteur : Monsieur le Président

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Représentation extérieure : Association de Gestion de la Résidence des Peupliers

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Considérant les différentes instances au sein desquelles la Communauté de Communes du Briançonnais est amenée à être représentée par l'un des membres du Conseil Communautaire,

Vu la délibération n°2009-118 du 10 novembre 2009 portant représentations extérieures de la Communauté de Communes du Briançonnais,

Considérant le projet de modification des statuts de l'Association de Gestion de la Résidence des Peupliers (AGRP), en charge pour le compte de la Communauté de Communes du Briançonnais de la gestion de la Résidence de travailleurs saisonniers le Pin Cembro à Briançon,

Considérant l'intérêt de la représentation de la Communauté de Communes du Briançonnais au Conseil d'Administration de cette Association, en désignant deux membres délégués et deux membres suppléants,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu les propositions formulées par le Bureau en dates du 26 janvier 2010,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

DÉLIBÈRE

■ Désigne M. Alain Fardella et M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC en qualité de membres titulaires et M. René SIESTRUNCK et Mme Corinne MEYER en qualité de membres suppléants aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de l'Association de Gestion de la Résidence des Peupliers, gestionnaire de la résidence le Pin Cembro à Briançon.

Pour copie conforme

Le Président

Alain FARDELLA.

Date dépôt S.P. : 11 FEV. 2010

Date affichage : 12 FEV. 2010